

IMANES

Société à responsabilité limitée au capital de 4.670.732 euros
Siège social : 12, avenue Hoche, 75008 Paris
435 214 135 R.C.S Paris

(la "**Société**")

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 14 OCTOBRE 2025

(EXTRAIT)

[...]

TROISIEME DECISION

(Modification de l'article 10 des statuts de la Société)

L'Assemblée, connaissance prise du projet des statuts modifiés de la Société, décide, à l'unanimité de ses membres de modifier l'article 10 (*Représentation des Parts Sociales*) des statuts de la Société comme suit :

« **ARTICLE 10 – REPRESENTATION DES PARTS SOCIALES**

Les parts sociales ne peuvent jamais être représentées par des titres négociables.

Le titre de chaque associé résultera seulement des présentes, des actes qui pourront augmenter le capital social, ou modifier les présents statuts et des cessions ou mutations qui seraient ultérieurement et régulièrement consenties.

Une copie ou un extrait de ces actes et pièces pourra être délivré à chaque associé. »

Cette décision, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

[...]

SIXIEME DECISION

(Pouvoirs pour les formalités légales)

L'Assemblée donne tous pouvoirs au porteur d'un original ou d'une copie certifiée conforme des présentes à l'effet d'effectuer toutes formalités légales de publicité.

Cette décision, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

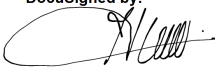
Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

[SIGNATURE(S) PAGE(S) SUIVANTE(S)]

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président.

Extrait certifié conforme par le gérant

Monsieur Moez Zouari
Gérant

DocuSigned by:

084B35D403224FA...
